

Lettre de mission



La Ministre

Madame Caroline SONRIER
Directrice
Opéra de Lille
Place du Théâtre
59000 LILLE

Paris, le **06 OCT. 2020**

Nos réf. : TR/2020/D/16389/FGR

Madame la Directrice,

Aux côtés de l'Opéra national de Paris et du Théâtre national de l'Opéra-Comique, il existe en France une quarantaine de structures qui font de l'art lyrique leur activité principale. Un gros tiers de ces institutions bénéficie d'un soutien du ministère de la Culture, dont les 5 théâtres bénéficiant du label d'Opéra national en région (Bordeaux, Lorraine, Lyon, Montpellier, Rhin) et 4 théâtres lyriques d'intérêt national (Dijon, Lille, Rouen, Tours).

Caractérisés par une très grande variété de statuts, ils réunissent en moyenne 2 millions de spectateurs par an et proposent par ailleurs un important volet d'actions d'éducation artistique et culturelle.

Ces théâtres se retrouvent aujourd'hui confrontés à des défis communs, rendus plus aigus encore dans le contexte sanitaire contraignant que nous connaissons :

- La reprise d'activité dans le contexte de la COVID-19 ;
- La place de la production et de la création, avec l'émergence de nouveaux répertoires et de nouveaux formats (résidences, partenariats avec des ensembles indépendants, etc.) ;
- La prise en compte des outils numériques, notamment dans la relation aux publics ;
- L'adaptation à l'évolution des financements, publics et privés ;
- Les synergies, coopérations et mutualisations à construire ou développer entre les théâtres lyriques de France, quels que soient leur taille et leur statut, mais aussi à l'international ; vous vous interrogerez à cet égard sur les externalités positives à développer depuis l'Opéra national de Paris à destination des autres institutions lyriques françaises ;
- Le soutien et l'accompagnement des artistes lyriques à travers la sécurisation de l'emploi et la professionnalisation (académies, égalité femmes-hommes, insertion, etc.), avec une plus grande valorisation de la jeune école du chant français ;
- L'attention à une plus grande ouverture et diversité des publics, à travers notamment le développement de projets d'éducation artistique et culturelle ;
- L'inscription territoriale de ces structures, en lien avec les collectivités partenaires.

1/2

3 rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01 France - Téléphone : 01 40 15 80 00

Afin de réfléchir à ces différentes questions et d'y apporter des éléments de réponse, j'ai donc décidé de vous confier une mission sur la politique de l'art lyrique en France.

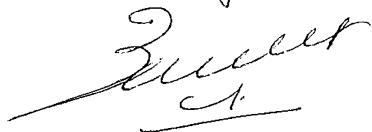
Pour mener à bien cette mission, vous vous appuierez sur une commission, constituée de représentants de la profession, mais aussi des représentants des collectivités locales et du ministère de la Culture.

Cette mission devra dresser un état des lieux de la production lyrique en France, examiner les différents modèles qui font fonctionner les opéras en région, et élaborer des propositions permettant de mieux faire vivre ces structures, de les faire dialoguer entre elles, de rendre plus lisible la politique de soutien de l'État en matière lyrique et de créer un cadre de référence pour la pratique lyrique en France au XXI^e siècle, dans le respect des prérogatives des collectivités locales qui soutiennent ces structures. Une attention particulière devra être portée à la question de la jeune création, mais aussi à la prise en compte de l'ensemble des métiers qui participent au développement de l'art lyrique (musiciens, chanteurs, chorégraphes, danseurs, métiers de la scène, techniciens, etc.).

Vous travaillerez avec l'appui des services du ministère de la Culture, notamment ceux au sein de la direction générale de la création artistique (DGCA), avec lesquels vous ferez des points d'étape chaque mois. Vous pourrez utilement vous rendre à la rencontre des acteurs lyriques à travers des déplacements en région.

Votre expérience au sein de lieux majeurs de la musique, votre connaissance fine du monde de l'opéra et votre belle humanité seront autant d'atouts pour conduire cette mission si importante à mes yeux, dont j'attends les conclusions à l'été 2021.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées et de mes encouragements.



Roselyne BACHELOT-NARQUIN